



Dossier de Presse 2012

Auvergne Thermale



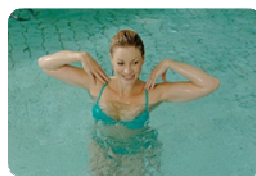
AUVERGNE THERMALE

Terre de Santé

CONTACT PRESSE : Marion Vansingle
m.vansingle@borvo.com - tél. : 04 73 34 70 71
8 avenue Anatole France - 63130 ROYAT

www.auvergne-thermale.com





Auvergne Thermale, Terre de Santé



Cure Thermale et Séjour Santé

11 stations thermales au cœur de la France

- Bourbon-Lancy (Bourgogne du Sud - 71)
- Bourbon-l'Archambault (Allier - 03)
- La Bourboule (Puy-de-Dôme - 63)
- Châteauneuf-les-Bains (Puy-de-Dôme - 63)
- Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme - 63)
- Chaudes-Aigues (Cantal - 15)
- Évaux-les-Bains (Creuse - 23)
- Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme - 63)
- Nérès-les-Bains (Allier - 03)
- Royat - Chamalières (Puy-de-Dôme - 63)
- Vichy (Allier - 03)

SOMMAIRE

I.	Auvergne Thermale, terre de santé	4
II.	Auvergne Thermale à l'heure du développement durable	5
III.	L'Auvergne Thermale applique le Livre Blanc du Thermalisme	6
	A. MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À LA CURE	
	B. FAIRE DES STATIONS THERMALES DES PÔLES D'EXCELLENCE DE LA PRÉVENTION	
	C. MISE EN PLACE DE PROGRAMME DE SOINS DE SUITE EN STATIONS THERMALES	
IV.	La Recherche avance... dans les stations de l'Auvergne Thermale	16
V.	Auvergne Thermale, des cures thermales dans toutes les orientations thérapeutiques	17
VI.	Des affections particulières traitées dans les stations de l'Auvergne Thermale	20
VII.	Lexique des soins thermaux	21
VIII.	Hygiène et qualité dans les établissements thermaux de l'Auvergne Thermale	24
IX.	Thermauvergne : depuis 25 ans au service du thermalisme régional	26
	A. MISSIONS RÉGIONALES	
	B. THERMAUVERGNE EN QUELQUES DATES	
X.	Les chiffres clés du thermalisme en Auvergne	28
XI.	Thermauvergne en bref	29

Conception graphique couverture : SETT COMMUNICATION / Crédit Photos : Banque Image Thermauvergne – Joël DAMASE, PhoVair. Crédit Illustrations : SETT COMMUNICATION – 04 73 34 72 88.
Dossier financé par les communes membres de Thermauvergne avec le soutien financier des Conseils Généraux de l'Allier, du Cantal, de la Creuse, du Puy-de-Dôme et du Conseil Régional d'Auvergne.

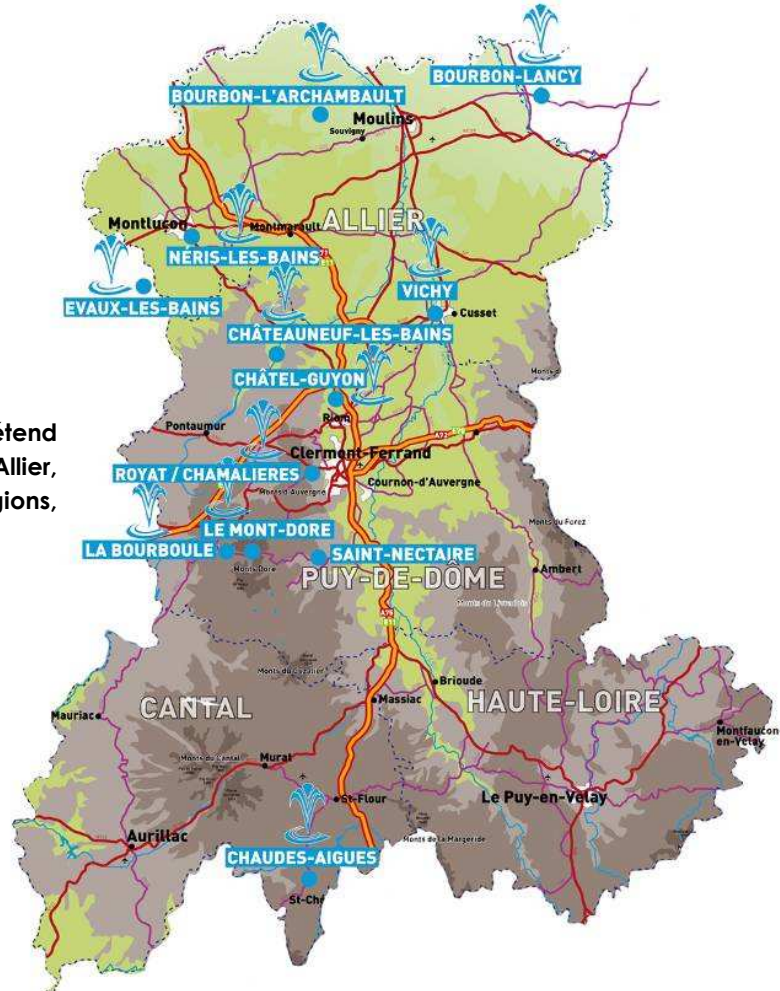
I. AUVERGNE THERMALE, TERRE DE SANTE

Le territoire de l'Auvergne Thermale s'étend sur 5 départements (Saône-et-Loire, Allier, Puy-de-Dôme, Cantal et Creuse) et 3 régions, l'Auvergne, la Bourgogne et le Limousin.

Les Sources Minérales de l'Auvergne Thermale

Toutes les stations de Thermauvergne sont bâties sur des points géologiques remarquables permettant l'émergence naturelle de leurs eaux minérales.

Avant d'émerger à la surface, ces sources minérales ont réalisé des parcours souterrains longs de plusieurs centaines d'années, au cours desquels elles se sont chargées, au contact des roches traversées, en minéraux divers et se sont élevées à des températures différentes.



STATIONS THERMALES	EAUX MINÉRALES		ORIENTATIONS*
	Températures (°C)	Caractéristiques	* Cf page 17 pour retrouver les noms relatifs aux abréviations
Bourbon-Lancy	54 à 58°C	Chlorurées sodiques Bicarbonatées mixtes	RH - MCA
Bourbon-l'Archambault	53°C	Chlorurées sodiques Polymétalliques	RH - GYN
La Bourboule	58°C	Chlorobicarbonatées sodiques Riches en oligo-éléments	VR-DER AMB-TDE
Châteauneuf-les-Bains	35°C	Bicarbonatées sodiques Carbogazeuses	RH
Châtel-Guyon	18°C à 37°C	Chlorobicarbonatées calciques et magnésiennes Uniques par leur teneur en Mg	RH – AD-AU
Chaudes-Aigues	82°C - Hyperthermales les plus chaudes d'Europe	Bicarbonatées sodiques Présence d'oligo-éléments	RH
Évaux-les-Bains	46°C à 61°C	Sulfatées sodiques Faiblement minéralisées	RH – PHL – GYN
Le Mont-Dore	38°C à 44°C	Chlorobicarbonatées sodiques Riches en Silice – Carbogazeuses	RH – VR
Néris-les-Bains	53°C	Bicarbonatées sodiques Riches en oligo-éléments Chargées en gaz dissous	RH – PSY – NEU
Royat - Chamalières	27°C à 32°C	Chlorobicarbonatées sodiques Fortement Carbogazeuses	RH – MCA
Vichy	23°C à 73°C	Bicarbonatées sodiques Carbogazeuses Riches en oligo-éléments	RH – AD

Auvergne Thermale - Dossier de Presse 2012

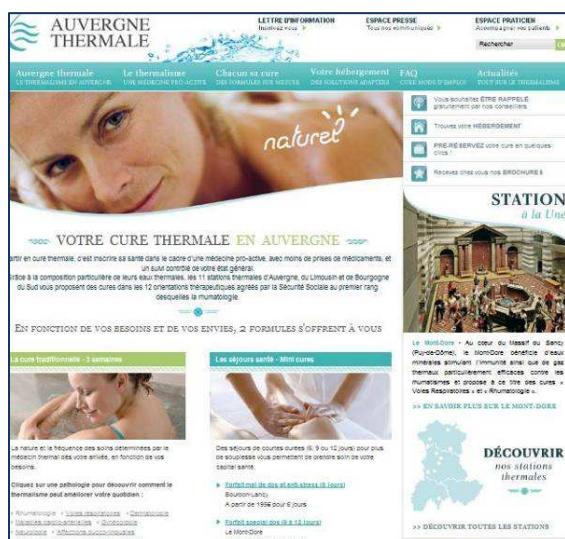
Contact : Marion Vansingle - tél. : 04 73 34 70 71 - m.vansingle@borvo.com

II. AUVERGNE THERMALE, A L'HEURE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le caractère écologique et respectueux de l'environnement du thermalisme, qui n'utilise que des éléments naturels et renouvelables (eaux, boues, gaz, vapeur...) à des fins de santé, positionne naturellement cette thérapeutique plusieurs fois millénaire comme un exemple concret de développement durable.

Afin d'inscrire la promotion des stations thermales dans ce même concept de développement durable, l'Auvergne Thermale réduit depuis plusieurs années son nombre d'impressions de brochures, aidé en cela par un site Internet, qui permet désormais aux futurs curistes d'obtenir l'ensemble des informations nécessaires à la réservation d'une cure thermale d'un simple « Clic »...

LE SITE INTERNET DE THERMAUVERGNE



www.auvergne-thermale.com

Attractif, complet et surtout pratique, le **site Internet de Thermauvergne** permet de trouver toutes les informations relatives aux cures thermales et aux séjours santé de l'Auvergne Thermale d'un simple « Clic ».

Outre les informations concernant les eaux, les soins, les stations et quelques brèves relatives à l'actualité de la recherche au niveau national, le site comprend des fonctions permettant de se faire rappeler par l'Auvergne Thermale et de pré-réserver sa cure thermale ou son séjour santé.

Une autre fonction permet aujourd'hui de pré-réserver directement son hébergement Thermhôtel pour le temps d'une cure de 3 semaines à des tarifs préférentiels.

NOUVEAUTÉ 2012

THERMHOTEL* ET LES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX D'Auvergne PROPOSENT UNE PROMOTION SPÉCIALE POUR LE SALON DES « THERMALIES »

Pendant le salon des Thermalies, du 19 au 22 janvier 2012, le groupement d'hôteliers THERMHOTEL propose une réduction de 10% sur une sélection de séjours. Cette promotion est valable sur une sélection d'« hébergements 3 semaines », de séjours « santé » et de séjours « remise en forme » de l'Auvergne Thermale.

Pour bénéficier de cette promotion, venez retirer votre CODE PROMO spécial « Thermalies » sur le stand de l'Auvergne Thermale. Rendez-vous ensuite sur le site Internet de l'Auvergne Thermale pour pré-réserver votre séjour et bénéficier de 10% de réduction.

GUIDE AUVERGNE THERMALE : 90000 EXEMPLAIRES EN MOINS IMPRIMÉS EN 5 ANS

En 5 ans, le nombre d'exemplaires du guide Auvergne Thermale imprimés est passé de 50 000 (en 2006) à 40 000 (en 2007), 35 000 (de 2008 à 2011) puis 30 000 (en 2011) et « *ce chiffre devrait encore diminuer dans les années à venir du fait d'une nouvelle stratégie de communication principalement axée autour du média Internet* », insiste Pierre JAL, directeur de la communication de Thermauvergne.

*cf. p11 pour retrouver des informations complémentaires sur le groupement d'hôteliers Thermhôtel.

III. L'Auvergne Thermale Applique LE LIVRE BLANC DU THERMALISME

En 2008, le Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETh) a édité un LIVRE BLANC, réunissant la synthèse des contributions d'une centaine de spécialistes (médecins, professeurs de médecine, représentants des organismes d'Assurance Maladie et de mutuelles complémentaires, économistes de la santé, professionnels du thermalisme) autour des pistes de prospective pour le développement du thermalisme français.

Ces préconisations visent principalement à étudier la possibilité de développer de nouvelles activités s'appuyant sur les installations déjà présentes dans les stations thermales : mise en place d'activités annexes à la cure, stages de prévention, programmes de soins de suite, relais du bien-vieillir, observatoire de la santé...



A. MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À LA CURE

NOUVEAUTÉ 2012

(RH) OU (AD) OU (AU) :

Programme « Santé et Bien-être » aux Thermes de Châtel-Guyon (63)

Pour mieux bouger et soulager douleurs, tensions physiques et psychiques, relancer vitalité et dynamisme, les Thermes de Châtel-Guyon proposent aux curistes, en activités complémentaires à la cure, un **programme de 5 ateliers de santé**. Ces ateliers sont basés sur le mouvement et la respiration.

Composition du programme d'ateliers « Santé et Bien-être » à Châtel-Guyon :

Séances de stretching, de yoga, de Tai-Chi, de gymnastique sensorielle, de sophrologie, de danse de salon ainsi que des ateliers diététiques.

Tarif : 9 € la séance, le carnet de 6 séances : 45 €.

Le pass illimité 3 semaines : 60 € et 1 mois : 65 €.

Le pass couple en cure : 80€ pour les 3 semaines.

Renseignements : Thermes de Châtel-Guyon

tél. : 04 73 86 00 08

www.thermesdechatel-guyon.fr



Grands Thermes de La Bourboule (63)

DERMATOLOGIE (DER) : Ateliers « dermato » aux Grands Thermes de La Bourboule (63)

En complément d'une cure thermique ou d'un séjour de remise en santé « Dermatologie », les Grands Thermes de La Bourboule proposent :

- Un **atelier de maquillage pour les adultes**, dont le but est de permettre aux curistes d'améliorer leur image et de se sentir mieux dans leur corps,
- Un **atelier de badigeonnage pour les enfants**, dont le but est d'apprendre aux enfants à se passer de la crème (prescrite par le médecin) sur le corps de façon ludique, afin qu'ils aient envie de continuer à le faire chez eux.

Renseignements : Grands Thermes de La Bourboule

tél : 04 73 81 21 00

www.grandsthermes-bourboule.com

NEUROLOGIE (NEU) :

Programme « Nérís Parkinson » aux Thermes de Nérís-les-Bains (03)

En lien étroit depuis 1994 avec l'Association France Parkinson, les Thermes de Nérís-les-Bains ont mis en place depuis plusieurs années le **programme « Nérís Parkinson »**.

Tout spécialement adapté pour les curistes atteints du syndrome parkinsonien, ce programme comprend un large choix d'activités incluant, dans un esprit ludique et convivial, les malades et leurs conjoints, qui jouent un rôle déterminant et apportent à l'autre aide et secours au quotidien.

Composition du programme « Nérís Parkinson » :

6 séances de gymnastique, 3 séances de sophrologie, 2 séances de groupe de parole, 1 visite guidée de la ville en navette thermique, 1 visite guidée de l'établissement thermal, 1 soirée spectacle pour deux personnes, 1 après-midi convivial à thème.

Sessions 2012 : du 7 au 26 mai 2012, du 30 juillet au 18 août 2012, du 1^{er} au 20 octobre 2012.

Tarif : 132€

Renseignements : Thermes de Nérís-les-Bains
tél. : 04 73 03 10 39

www.thermes-neris-.com



Thermes de Nérís-les-Bains

NOUVEAUTES 2012

MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES (MCA) ET RHUMATOLOGIE (RH)

Le Programme AESCLEPIOS de Royat - Chamalières (63)

Le **programme Royat AESCLEPIOS 18 jours** a été mis au point en collaboration avec les médecins thermaux et l'institut de recherches cardiovasculaires de Royat. Ce programme est destiné aux curistes en simple orientation (Maladies cardio-artérielles ou Rhumatologie).

Composition du programme Royat AESCLEPIOS 18 jours Fibromyalgie :

6 douches thermales pénétrantes sous affusion, 9 doublements des zones d'application de boue thermique, 3 bains d'eau thermique avec douche sous marine, 9 ou 18 séances de mobilisation en piscine d'eau thermique (selon la prescription du médecin thermal), 1 séance de sophrologie/relaxation, 1 cours de gymnastique douce, 1 atelier d'échange en groupe.

Sessions 2012 : du 14 mai au 02 juin 2012, du 16 juillet au 04 août 2012, du 6 au 25 août 2012, du 8 au 27 octobre 2012.

Tarif : 99 €

Composition du programme Royat AESCLEPIOS 18 jours

Arthrose :

9 douches thermales pénétrantes sous affusion, 9 doublements des zones d'application de boue thermique, 9 ou 18 séances de mobilisation en piscine d'eau thermique (selon la prescription du médecin thermal), 1 séance de sophrologie/relaxation, 1 cours de gymnastique douce, 1 atelier nutrition et diététique.

Sessions 2012 : du 23 avril au 12 mai 2012, du 4 au 23 juin 2012, du 25 juin au 14 juillet 2012, du 17 septembre au 06 octobre 2012.

Tarif : 99 €

Composition du programme Royat AESCLEPIOS 18 jours

Artérite :

18 séances de mobilisation en piscine d'eau thermique (durée conventionnelle 15 mn), 9 ou 18 bains de gaz thermal - carbothérapie (selon la prescription du médecin thermal), 1 cours de gymnastique douce, 1 atelier nutrition et diététique.

Sessions 2012 : du 2 au 21 avril 2012, du 27 août au 15 septembre 2012.

Tarif : 99 €

Renseignements : Thermes de Royat

tél. : 04 73 29 51 51 - www.thermes-de-royat.com

Les stations thermales sont d'ores et déjà des lieux privilégiés d'information, d'éducation et de prévention en santé. Les trois semaines de durée de la cure, la qualité environnementale des stations, l'approche spécifique de la crénothérapie et le temps disponible en dehors de toute activité professionnelle sont les atouts qui permettent d'asseoir et de développer cette démarche.

Docteur Marcel GARNIER

Directeur innovation santé, groupe Médéric
In « Thermalisme et santé publique : vers de nouvelles convergences, Livre Blanc du thermalisme, 2008 »

Séjour Spécifique GONARTHROSE (arthrose du genou) aux Thermes du Mont-Dore (63)

Disposant d'une eau chloro-bicarbonatée aux effets anti-inflammatoires et de soins spécifiques tels que l'injection de gaz thermaux pour le traitement des articulations douloureuses, les Thermes du Mont-Dore proposent de suivre un séjour spécifiquement dédié au traitement de la gonarthrose.

Complémentaire à la cure RH, ce séjour comprend :

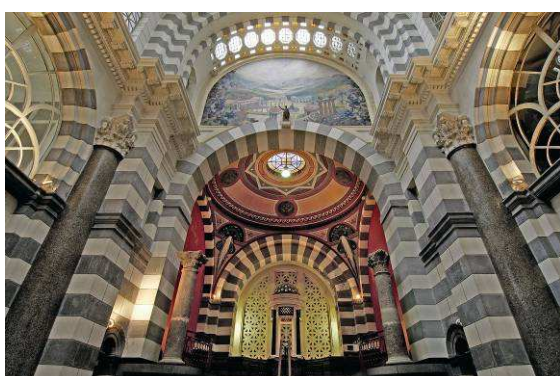
1 séance d'ergothérapie encadrée par un kinésithérapeute (les bons gestes pour une cure réussie), 9 séances collectives de rééducation ciblée en piscine dirigées par un kinésithérapeute pour renforcer le maintien musculaire et délier les articulations, 3 séances collectives de gymnastique et d'exercices doux et adaptés, 1 massage drainant du genou en piscine, 1 conférence sur la gonarthrose animée par un médecin rhumatologue, 1 atelier diététique, un dossier comportant des informations complémentaires, des conseils pour le quotidien et un dossier diététique avec des recettes et exemples de menus.

Sessions 2012 : du 11 au 31 mai 2012, du 22 juin au 12 juillet 2012, du 17 août au 6 septembre 2012, du 5 au 25 octobre 2012.

Tarif : 90€

Renseignements :

Thermes du Mont-Dore – tél. : 04 73 65 05 10



Thermes du Mont-Dore

« Lorsque l'on soigne des gens qui ont de l'arthrose des genoux ou des hanches ainsi qu'un excès de poids de 5, 10 ou 15 kg avec des applications de boue, des piscines de mobilisation, des bains, des massages, etc., c'est bien. C'est bien car ça les soulage pendant un temps et ils consomment moins de médicaments – des études l'ont prouvé – mais on ne remplit pas complètement notre part du contrat.

Si pendant le séjour dans la station thermale, nous avons des structures d'éducation à la santé, d'éducation à l'hygiène de vie qui, par le biais d'une diététicienne, permettent d'apprendre aux gens à perdre du poids ou qui, par le biais d'un éducateur physique spécialisé, apprennent aux gens quels sont les exercices physiques que leur permettent leur âge et leur handicap de manière à éviter l'aggravation de cette arthrose du genou ou de la hanche, nous aurons bien davantage rempli notre contrat et nous intéresserons beaucoup plus la Sécurité Sociale, le Ministère de la Santé et les Mutuelles. »

Dr Christian CORNE

Président de Thermauvergne et de la Fédération Thermale et Climatique Française

(RH) ou (AD) :

Traitement spécifique du surpoids à Vichy (03)

En complément des cures de 3 semaines à orientation RH (Rhumatologie) et AD (Appareil Digestif et Surcharge Pondérale/Troubles du Métabolisme), les Thermes de Vichy proposent le **programme « Maigrir à Vichy »** pour les curistes souhaitant prendre en charge leur problème de surpoids pendant le temps de la cure.

Ce programme comprend : l'accès gratuit aux conférences et ateliers du Centre Nutritionnel, 2 rendez-vous avec une diététicienne en début et fin de cure, des cours de remise en activité par un coach sportif + un accompagnement pendant 6 mois après la cure par le système Expert - Nutrition www.vichydiet.fr afin de maintenir les bonnes résolutions prises pendant la cure.

Tarif : 197,40 € pour le module de 3 semaines (non pris en charge par la Sécurité Sociale).

Renseignements :

Thermes de Vichy - N°Vert : 0 800 30 00 63

www.destinationvichy.com



Thermes des Dômes - Vichy

NOUVEAUTÉ 2012

Séjour Spécifique FIBROMYALGIE aux Thermes de Bourbon-Lancy (71)

Complémentaire à la cure RH, ce séjour comprend : Un accueil personnalisé du groupe, des soins thermaux adaptés pendant les 18 jours, des activités physiques (oxygénation, rééducation en piscine,...), de la relaxation, des conférences et groupes de paroles autour de la maladie. L'équipe thermale reste à l'écoute tout au long du séjour.

Sessions 2012 : du 7 au 26 mai 2012, du 30 mai au 19 juin 2012, du 20 juin au 10 juillet 2012, du 12 juillet au 1^{er} août 2012.

Tarif : 59€

Renseignements :

Thermes de Bourbon-Lancy – tél. : 03 85 89 18 84

www.thermes-bourbon-lancy.com



Thermes de Bourbon-Lancy

NOUVEAUTÉ 2012

Atelier « Vivre l'équilibre » aux Thermes de Bourbon-Lancy (71)

L'atelier «Vivre l'Equilibre» est un programme de prévention des chutes mis en place conjointement par la Carsat Bourgogne Franche Comté et la station thermale de Bourbon-Lancy et expérimenté aux Thermes de Bourbon-Lancy.

Le programme comprend 9 séances d'une heure durant les 3 semaines de cure.

Avant la 1^{ère} séance, une série de tests permet d'évaluer l'équilibre statique et l'équilibre en marchant ainsi que les capacités de chacun pour aller au sol et se relever du sol. A travers 9 séances, à raison de 3 séances par semaine, le curiste apprend, accompagné par un animateur formé, à gérer son instabilité, ses appréhensions.

A l'issue du programme, les participants procèdent de nouveau aux tests afin de constater les progrès réalisés grâce à cet atelier.

Tarif : 10€ les 9 séances.

Renseignements :

Thermes de Bourbon-Lancy – tél. : 03 85 89 18 84

www.thermes-bourbon-lancy.com

NOUVEAUTÉ 2012

Programme de conférences au Complexe thermal d'Évaux-les-Bains (21)

En parallèle de la cure thermale traditionnelle, des séances d'aqua-gym (9 € la séance) et des conférences sont proposées aux curistes et personnes extérieures. Au programme de ces temps forts, animés par des professionnels : • « bien-vieillir » en partenariat avec la MSA • la contention, en partenariat avec une pharmacienne d'Évaux-les-Bains et un laboratoire spécialisé • les coulisses des Thermes, visite des installations avec le responsable technique.

Dates : du 26 mars au 3 novembre 2012.

Renseignements :

Complexe thermal d'Évaux-les-Bains

tél. : 05 55 65 50 01 - www.evaxthermes.com

B. FAIRE DES STATIONS THERMALES DES PÔLES D'EXCELLENCE DE LA PRÉVENTION

Dès 2006, Thermauvergne a contribué au développement et à la promotion des « Séjours Santé », initiant en cela la nécessaire évolution des stations thermales comme centres de prévention des affections chroniques et du vieillissement. Les Séjours Santé de l'Auvergne Thermale - 6, 9, 12 jours – sont des séjours dédiés aux formules médicalisées plus courtes que la cure thermale traditionnelle et non remboursés par la Sécurité Sociale.

QUESTIONS AU DOCTEUR CHRISTIAN CORNE

Président de Thermauvergne
et de la Fédération Thermale et Climatique Française



A qui s'adressent les séjours de remise en santé ?

Les séjours de remise en santé ont pour but de répondre à la demande de personnes désireuses de prendre leur santé en charge sans pour autant disposer des trois semaines nécessaires au suivi d'une cure thermale traditionnelle. Ces séjours sont à visée médicale, j'insiste là-dessus : il ne s'agit en aucun cas de remise en forme ! Pour établir une distinction claire, les établissements thermaux du GIE Auvergne Thermale Qualité se sont mis d'accord sur le fait que pour recevoir l'appellation « Séjour Santé » ou « Séjour de Remise en Santé », il fallait trois conditions, à savoir : que le séjour soit d'une durée minimale de six jours, qu'il comprenne une visite médicale chez un médecin thermal en début de séjour et qu'il ait pour thème l'une au moins des indications thermales de la station.

Les séjours de remise en santé sont-ils efficaces ?

Ecoutez, je fais partie des nombreux médecins thermaux qui pensent que deux cures thermales de dix jours dans une année seraient tout autant bénéfiques qu'une cure de 21 jours. Alors oui, évidemment, je milite pour les séjours santé. Par exemple, pour certaines pathologies et certains patients, des séjours d'une quinzaine de jours peuvent s'avérer amplement suffisants. Par ailleurs, pour les personnes souhaitant prévenir les problèmes de santé chroniques, des séjours de six jours, à titre préventif, sont tout à fait indiqués.

D'ailleurs, ce que viennent chercher à l'heure actuelle les patients dans une station thermale, c'est un traitement mais également une réponse à leur souci de mieux vivre en devenant co-acteurs et partenaires de leur santé. L'approche thermale est une approche globale, qui facilite et favorise cette démarche personnelle de prévention. Il est donc tout à fait logique que les stations thermales offrent aujourd'hui des réponses à ces questions de prévention.

Les Séjours Santé de l'Auvergne Thermale sont des séjours de 6 jours au minimum, traitant les indications médicales pour lesquelles la station thermale est agréée au niveau de la cure thermale, et donnant lieu à au moins une visite obligatoire chez un médecin thermal de la station.

D'une durée inférieure aux 3 semaines de la cure thermale traditionnelle, ils ne sont pas soumis à prescription et ne sont pas remboursés par la Sécurité Sociale.

UNE SÉLECTION DE SÉJOURS SANTÉ DE L'Auvergne Thermale

Créé en 1993 à l'initiative de Thermauvergne, Thermhôtel est un groupement d'hôteliers indépendants, implantés dans les stations thermales de l'Auvergne et du Massif central.

LE GROUPEMENT THERMHÔTEL

Les Séjours Santé proposés par Thermhôtel

Les 30 hôtels adhérents de Thermhôtel offrent tout le confort et le charme d'une hôtellerie de caractère et une cuisine de tradition. Ce sont des établissements idéalement placés pour vos séjours santé, de par leurs équipements et leur partenariat privilégié avec les Thermes.

En partenariat avec les établissements thermaux ils vous proposent des mini-cures de 6, 9 ou 12 jours à l'eau thermale et à visée médicale, dans une douzaine de stations de l'Auvergne et du Massif central réputées pour la qualité et l'efficacité de leurs soins.

Ces formules "hébergement + restauration + minicure thématique" sont déclinées à partir de l'indication médicale pour laquelle la station thermale est agréée au niveau de la cure thermale. Elles nécessiteront de la part du curiste une visite chez un médecin thermal de la station.

Les formules Thermhôtel pour votre cure de 3 semaines

Les hôteliers Thermhôtel proposent des formules de 3 semaines adaptées au temps de séjour des curistes. Ces formules permettent aux curistes 3 semaines de bénéficier de tarifs préférentiels concernant l'hébergement et la restauration.

Pré-réserver votre hébergement 3 semaines ou votre séjour santé

Sur le site www.auvergne-thermale.com, vous pouvez désormais pré-réserver votre hébergements Thermhôtel ou votre séjour santé en quelques clics. Suite à cette demande l'hôtelier Thermhôtel vous contactera pour finaliser votre réservation.



www.minicure.com

La charte qualité

Tous les hôteliers du groupement (30 membres en 2012 issus de 7 départements et 4 régions du Massif central) sont signataires de la même Charte de Qualité qui permet d'asseoir la promotion de la marque Thermhôtel sous la signature « Bien-Être et Bons Hôtels ».

Dans le respect du concept fondateur « Bien-Être et Bons Hôtels » sont prises en compte les qualités intrinsèques de l'hôtelier en tant que professionnel de l'hébergement et de la restauration mais aussi en tant que personnalité engagée motivée et disponible, veillant au confort de ses hôtes et au respect des engagements de la Charte de Qualité.

UNE SÉLECTION DE SÉJOURS SANTÉ DE L'Auvergne Thermale

(Retrouvez l'ensemble des séjours sur www.minicure.com)

DÉCOUVERTE DU THERMALISME

Semaine Santé en service Club aux Thermes de Royat (63)



Pour découvrir les bienfaits du thermalisme dans un **service exclusif (peignoirs chauffés, journaux, boissons chaudes...)**, les Thermes de Royat-Chamalières proposent un séjour de 6 jours dont les soins sont choisis, **en fonction de chaque personne**, lors d'une visite médicale préalable auprès d'un médecin de la station. Parmi les soins proposés : bain en eau thermale carbogazeuse, douche générale, douche locale, douche de vapeur thermale, applications de boue thermale, couloir de marche en eau thermale, piscine de mobilisation, injection sous-cutanée de gaz thermal...

Durée : 6 jours de soins / 7 nuits.

Le séjour comprend l'hébergement en chambre avec douche ou bain et WC, en demi-pension.

Hôtel Royal Saint-Mart* à partir de 709.00 € par personne.**

Renseignements : www.minicure.com



La Buvette du Parc Thermal de Royat-Chamalières (63)

EXCÈS DE POIDS

Cures 6, 9 ou 12 jours « Maigrir à Vichy » (03)



Pour perdre du poids et préserver sa santé, les Thermes de Vichy proposent 3 programmes de soins spécifiques comprenant : cure de boisson, modelages sous affusion d'eau thermale, enveloppements de boue thermale de Vichy, bains avec douche en immersion, séances de mobilisation dynamique en piscine, douches de Vichy à 4 mains, douches à jets lipo-drainants, cours de gymnastique, soin du visage.

Durée : 6 jours / 6 nuits.

Le séjour comprend l'hébergement en chambre avec douche ou bain et WC, **en pension complète diététique et 24 soins.**

Hôtel Les Nations* à partir de 1176.00 € par personne.**

Renseignements : www.minicure.com

Services complémentaires des Thermes de Vichy

Outre l'accès gratuit aux conférences diététiques du Centre Nutritionnel, les séjours « Maigrir à Vichy » et « Prévention Arthrose et Maladie du Dos » donnent lieu à un programme individualisé et à un entretien diététique de contrôle ainsi qu'à un accompagnement de 6 mois après la cure par un système expert nutrition, accessible via le site : www.vichydiet.fr. Chaque séjour santé des Thermes de Vichy offre l'accès libre à l'espace détente : piscine d'eau thermale à 35°C, sauna, hammam, bain bouillonnant, espace de cardio-training, piscine extérieure (du 15 mai au 15 octobre).

PRÉVENTION DES RHUMATISMES

ARTICULATIONS - DOS

Forfait Souplesse à Chaudes-Aigues (15)



Proposé par le centre thermal de Chaudes-Aigues (ouvert en 2009), le Forfait Souplesse constitue une **véritable cure de prévention des affections rhumatismales et articulaires** au « Pays des Eaux les plus Chaudes d'Europe » (82°C à l'émergence pour la source du Par). 5 soins thermaux quotidiens sont au programme de ce séjour santé cantalien : piscine, application de boue, bain bouillonnant, douche au jet et modelage sous affusion d'eau thermale.

Durée : 9 jours de soins / 10 nuits.

Le séjour comprend l'hébergement en chambre double avec douche ou bain et WC avec petits déjeuners et **5 soins thermaux par jour.**

Hôtel du Ban à partir de 785.50 € par personne.**

Renseignements : www.minicure.com

Forfait Mal de Dos et Anti-Stress à Bourbon-Lancy (71)



Bénéficiant d'une **eau thermale aux vertus antalgiques et déstressantes** (grâce à un fort taux de Lithium), les Thermes de Bourbon-Lancy, **petite station de Bourgogne du Sud**, proposent un séjour qui vous permettra tout à la fois de **prévenir/soulager les douleurs dorsales grâce à 4 soins quotidiens** (douche au jet, modelage sous affusion d'eau thermale ou douche sous immersion en piscine, bain bouillonnant, piscine de mobilisation) et de vous relaxer... dans une ambiance particulièrement chaleureuse, propre aux stations familiales.

Durée : 6 jours de soins / 7 nuits.

Le séjour comprend l'hébergement en chambre avec douche ou bain et WC, en demi-pension et **4 soins par jour**.

Le Grand Hôtel * à partir de 619.50 € par personne.**

Renseignements : www.minicure.com



Cataplasme de boue thermique

Séjour « Anti-stress » à Nérès-les-Bains (03)



Leaders dans le traitement global des maladies d'origine nerveuse et spécialistes du stress et du mal de dos, les Thermes de Nérès-les-Bains ont développé **une gamme de séjours à partir de leur savoir-faire et grâce à une eau thermale antalgique, sédative et relaxante.**

Durée : 6 jours de soins / 6 nuits.

Le séjour comprend l'hébergement en chambre avec douche ou bain et WC, en pension complète et **6 bains hydro-détente, 6 modelages détente-tonic, accès libre à la piscine tout au long du séjour.**

Hôtel Le Centre et Proxima à partir de 694.00 € par personne.**

Renseignements : www.minicure.com

NOUVEAUTÉ 2012

Séjour sur mesure

« Rhumatologie » aux Thermes de Bourbon-l'Archambault (03)

Au cœur du bocage bourbonnais et à 3 heures de Paris, les Thermes de Bourbon-l'Archambault vous proposent de bénéficier du savoir-faire thermal. **Un séjour idéal pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent se remettre en santé au niveau des rhumatismes.**

Durée : 6 jours de soins / 7 nuits.

Le séjour comprend l'hébergement en chambre standard avec douche ou bain et WC, en pension complète et **4 soins thermaux par jour au choix** dans la liste suivante : mobilisation en piscine, bain avec aërobain, bain hydromassant, cataplasme de kaolin, douche au jet, jets de forte pression en piscine, douche pénétrante hydromassante, vaporarium.

Grand Hôtel Montespan-Talleyrand* à partir de 812.00 € par personne**

Renseignements : www.minicure.com



Piscine de mobilisation

Semaines Thermales « Rhumatologie » à Châteauneuf-les-Bains (63)

Etudiés pour prévenir et soulager les douleurs articulaires, ces forfaits de six jours se déroulent dans le cadre verdoyant de **Châteauneuf-les-Bains, petite station thermale des Combrailles située sur les berges de la rivière Sioule.** En début de séjour, le médecin thermal définit les 4 soins quotidiens en fonction de l'état de santé du patient parmi les soins de la cure traditionnelle, à savoir : bain, douche générale au jet, étuve locale et générale, massage sous l'eau, piscine de mobilisation, cataplasmes...

Tarifs : 255€ à 315€ les 6 jours selon la formule choisie (sans hébergement).

**Renseignements : Thermes de Châteauneuf-les-Bains
tél. : 04 73 86 67 49**

PHLÉBOLOGIE

Forfait Jambes « Lourdes » à Évaux-les-Bains (23)



Pour retrouver des jambes légères et pleines de vitalité, Évaux-les-Bains propose le séjour « Jambes lourdes » qui comprend 3 soins quotidiens spécifiques à la phlébologie (hydromassage, couloir de marche, aérobain local). Côté efficacité, l'immersion dans l'eau favorise le retour veineux du fait de la pression hydrostatique de l'eau sur le corps tandis que l'hydromassage engendre un drainage veineux et lymphatique. Enfin, la marche à contre-courant associe une stimulation de la circulation sanguine avec un travail de rééducation musculo-articulaire (écrasement de la semelle veineuse plantaire et contraction de la pompe du mollet). Les jambes lourdes en fin de journée, c'est fini !

Durée : 6 jours de soins / 7 nuits.

Le séjour comprend l'hébergement en chambre avec douche ou bain et WC, en demi-pension et **3 soins par jour (soit 18 soins au total).**

Grand Hôtel Thermal à partir de 765.00 € par personne**

Renseignements : www.minicure.com



Aérobain local

DERMATOLOGIE/VOIES RESPIRATOIRES/AFFECTIONS DES MUQUEUSES BUCCO-LINGUALES

Séjour « Voies Respiratoires » aux Grands Thermes de La Bourboule (63)



Spécialisés dans le traitement de l'asthme, des allergies respiratoires et cutanées, grâce aux propriétés thérapeutiques des eaux de La Bourboule, les Grands Thermes déclinent leur savoir-faire thermal à travers des séjours de remise en santé d'une durée de 6 jours. A visée thérapeutique, ces séjours comportent **6 soins quotidiens** déterminés par le médecin thermal en fonction de l'état de santé du patient et choisis parmi les 23 soins de la cure thermique traditionnelle. Tous les

séjours sont proposés avec la cure de boisson, l'eau de La Bourboule ayant pour effet de renforcer les défenses immunitaires.

Durée : 6 jours de soins / 7 nuits.

Le séjour comprend l'hébergement en chambre avec douche ou bain et WC, en demi-pension et **6 soins quotidiens personnalisés + cure de boisson.**

Hôtel Restaurant Le Charlet ** à partir de 569.00 € par personne.

Renseignements : www.minicure.com

Mini-cure sur mesure « Voies Respiratoires » au Mont-Dore (63)



Située en plein cœur du Massif du Sancy et bénéficiant d'eaux minérales stimulant l'immunité de chaque individu de manière locale et générale, la station thermale du Mont-Dore propose des cures de simple et double orientation dans les indications "Voies Respiratoires" et "Rhumatologie".

Les Thermes du Mont-Dore disposent de l'orientation Voies Respiratoires et sont donc particulièrement bien placées pour proposer cette mini-cure.

Durée : 6 jours de soins / 7 nuits.

Le séjour comprend l'hébergement en chambre avec douche ou bain et WC, en demi-pension et **6 soins thermaux par jour** parmi : douche de vapeur, aérobain, humage, pulvérisation nasale, douche nasale gazeuse, aérosol sonore, aérosol individuel, bain nasal, gargarisme, douche pharyngienne, insufflation de la trompe, proëtz, injection de gaz thermaux.

Le Grand Hôtel à partir de 646.50 € par personne.**

Renseignements : www.minicure.com

DÉTOX

Semaine « Detox » à Châtel-Guyon (63)



Une semaine pour régénérer son organisme avec **5 soins thermaux par jour** et une cure de boisson.

Par jour : une douche abdominale ou un massage abdominal sous l'eau, une douche intestinale ou une entéroclyse, un bain (BDI, aérobain, douche sous marine), un cataplasme d'argile abdominal.

Compris dans le séjour : un programme diététique, une séance de stretching par jour et deux séances de yoga ou Taï Chi ou sophrologie par semaine.

Durée : 6 jours de soins / 7 nuits.

Le séjour comprend l'hébergement en chambre avec douche ou bain et WC, en demi-pension.

Hôtel Castel-Régina à partir de 797.00 € par personne**

Renseignements : www.minicure.com

C. MISE EN PLACE DE PROGRAMMES DE SOINS DE SUITE EN STATIONS THERMALES

Avec le PACThe (Programme d'Accompagnement et de réhabilitation post-thérapeutique pour les femmes en rémission complète de Cancer du sein en stations Thermales), une étude clinique dirigée par le Professeur Yves-Jean BIGNON (onco-généticien, directeur scientifique du Centre Jean Perrin) qui se déroule dans les stations thermales de Vichy, Châtel-Guyon et Le Mont-Dore en collaboration avec le Centre Jean Perrin et le Pôle Santé République de Clermont-Ferrand, l'Auvergne devient précurseur dans le domaine des soins de suite « Post Cancer du Sein ».

Ce programme est principalement financé par l'Association Française pour la Recherche Thermale (AFRETh) avec une aide du Conseil Régional d'Auvergne et de Clermont Communauté pour un montant global de 1 million d'euros. En cas de résultats positifs, le dispositif pourrait s'étendre au plan national.

PACTHe : un programme de recherche précurseur dans les soins de suite post-cancer

L'enjeu ? Valider l'hypothèse selon laquelle un séjour de 15 jours en station thermale incluant soins thermaux, rééquilibrage diététique, activité physique et réhabilitation de l'estime de soi dans un délai court après un traitement lourd du cancer (chimiothérapie) améliorerait à court terme la qualité de vie familiale, professionnelle, sociale des femmes, diminuerait à long terme leur risque de récurrence et pourrait réduire le coût pour la société de ces femmes en rémission du cancer.

Pour qui ? Des femmes volontaires de 20 à 75 ans en rémission complète, ayant été traitées par chimiothérapie et dont le traitement est terminé depuis moins de 9 mois. Au final, l'étude porte sur 270 patientes : 120 ont été recrutées dans le cadre de l'étude pilote (mars 2008 à mai 2009) et 150 au final dans le cadre de l'étude clinique PACThe (recrutement de juin 2009 à août 2010).

Comment ? Un tirage au sort répartit les femmes en deux groupes : le premier bénéficie d'un suivi en station thermale (soins de suite pendant deux semaines puis suivi hygiéno-diététique) ; le second (groupe témoin) reçoit un suivi hygiéno-diététique simple à domicile. On compare ensuite les résultats des deux groupes, le critère de jugement principal étant le score du questionnaire de qualité de vie « SF 36 » suivi à un an.

Quid du séjour thermal ? Les séjours en station thermale se déroulent par petits groupes d'une dizaine de femmes. Ils ont été réalisés au fur et à mesure des recrutements, jusqu'en octobre 2010. Outre des soins thermaux de confort et de relaxation individuels (douche locale au jet cervicocapulaire, douche sous affusion, aérobain, massage sous eau thermale relaxant par un

kinésithérapeute pour la prévention du lymphœdème), les patientes accueillies en station thermale recevront des soins diététiques dispensés par une diététicienne (consultations diététiques, atelier de cuisine, pension complète équilibrée), des séances d'activité physique (gymnastique en salle et en piscine, marche...) ainsi que des activités liées à l'estime de soi et visant à redonner aux femmes une bonne image d'elles mêmes (entretien avec un psychologue, soins esthétiques...).

« Cette étude sur les soins de suite post-cancer du sein constitue un très grand enjeu car le cancer du sein est une maladie très fréquente et très meurtrière. En outre, le thermalisme se place pour la première fois hors du champ des maladies fonctionnelles, qui sont incapacitantes mais qui ne mettent pas en jeu le pronostic vital : pour la première fois, on est dans le cas où on va accroître la quantité et la qualité de vie. On propose à des patientes des méthodes simples et naturelles, sans agressivité après qu'elles aient reçu un traitement agressif... qui vont améliorer la qualité de vie et probablement leur permettre non seulement d'ajouter de la vie aux années mais également des années à la vie. »

*Professeur Christian-François ROQUES
Président du Conseil Scientifique de l'AFRETh*

IV. LA RECHERCHE AVANCE...

DANS LES STATIONS DE L'Auvergne Thermale

Depuis la création de l'AFRETH (Association Française pour la Recherche Thermale www.afreth.org) fin 2004, les stations de l'Auvergne Thermale participent activement à des programmes de recherche multi-centriques financés au niveau national.

Parallèlement, certaines stations poursuivent leurs efforts de recherche, à leur échelle, contribuant elles-aussi à faire progresser la littérature scientifique relative à la médecine thermale.

Etude STOP-TAG

Néris-les-Bains (03) a fait partie des sites (avec Saujon, Ussat-les-Bains et Bagnères-de-Bigorre) sur lesquels a été réalisée l'étude STOP-TAG* (publiée en 2008) et qui a montré que la cure thermale PSY était plus efficace que le Deroxat®, le médicament de référence, dans la prise en charge du **Trouble Anxieux Généralisé (TAG)**.

* Etude de O. Dubois, Thermes de Saujon, R.SALAMON, ISPED, Bordeaux, J.-P. OLIE, S.H.U. Ste Anne, Paris – portant sur 236 patients.

Pathologies Vasculaires artérielles

Périphériques Chroniques :

Etude clinique concernant l'efficacité de la CO₂-thérapie thermale de Royat-Chamalières (AOMI) dans le traitement de l'AOMI (Artériopathie Oblitérante des Membres Inférieurs)

Après avoir montré en 2005 l'efficacité de la CO₂-thérapie naturelle dans le traitement du phénomène de Raynaud, les travaux de l'Institut de Recherches Cardio-Vasculaires (IRCV) de Royat (63) démontrent aujourd'hui l'efficacité de la CO₂-thérapie dans le traitement de la claudication intermittente du stade II modéré (AOMI).

L'étude intitulée "Clinical and microcirculatory effects of transcutaneous CO₂-therapy in intermittent claudication. Randomized double-blind clinical trial with a parallel design". R. Fabry, P. Monnet, J. Schmidt, J.-R. Lusson, P.-H. Carpentier, J.-C. Baguet and C. Dubray est parue en août 2009 dans le volume 38 - numéro 3 - de la revue VASA (European Journal of Vascular Medicine – www.vasa-journal.eu). Référence exacte : VASA 2009 : 38, 213-224.

Etude PACThe

Châtel-Guyon (63), Le Mont-Dore (63) et Vichy (03) ont accueilli les femmes volontaires pour le programme PACThe, relatif aux soins de suite post-cancer du sein (détails page précédente). Résultats en attente.

Etude MAÂTHERMES

Vichy (03) et Châtel-Guyon (63) ont fait partie des sites sur lesquels s'est déroulée l'étude Maâthermes, relative au **traitement thermal de l'obésité**. Selon les résultats de l'étude, une cure thermale de trois semaines présente des effets très positifs dans la prise en charge de l'obésité et du surpoids. Cette étude concernait 257 patients et les résultats observés ont été constatés après une période de 14 mois. Au terme du protocole d'études, le thermalisme a fait la preuve de son efficacité par rapport à l'utilisation des médicaments. En outre, la cure thermale ne présente aucun effet secondaire et la perte de poids s'inscrit dans la durée.

Plus d'infos sur le site : www.afreth.org

Etude Thermes et Veines

Évaux-les-Bains (23) participe depuis 2007 à l'étude multi-centrique Thermes et Veines (avec Bagnols-de-l'Orne, Argelès-Gazost et Barbotan-les-Thermes), dont le but est d'évaluer l'efficacité de la cure thermale dans la prévention des ulcères de jambe dans l'insuffisance veineuse chronique sévère.

Plus d'infos sur le site : www.afreth.org

Etude « FIBROMYALGIE »

aux Thermes de Royat - Chamalières (63)

En 2006, une étude clinique au sujet de **l'efficacité de la cure de Royat-Chamalières sur la fibromyalgie***, réalisée sous l'égide du Centre Anti-Douleur du CHU de Clermont-Ferrand, a été réalisée sur 69 patientes. Basée sur l'évaluation de la douleur grâce à l'Echelle Visuelle Analogique (EVA) et le questionnaire validé QIF, cette étude a permis d'objectiver scientifiquement les effets de la cure thermale de Royat - Chamalières sur les symptômes les plus fréquents de la fibromyalgie (fatigue et douleurs).

* Ludovic SOLVICHE, mémoire de DES en Médecine Générale, Françoise MOREL, Pascal MONNET, Marie-Claire FANGET, Patrick ROUX, Roselyne SIMONDET, Société Médicale de Royat.

V. AUVERGNE THERMALE, DES CURES THERMALES DANS TOUTES LES ORIENTATIONS THÉRAPEUTIQUES

Plusieurs fois millénaire, le thermalisme est resté attaché à son principe de base : soigner les maladies chroniques ou dégénératives par les eaux minérales, les boues et les gaz naturels.

Du fait de l'exceptionnelle diversité de leurs sources minérales, les stations de l'Auvergne Thermale sont habilitées à proposer des cures thermales médicalisées dans les 12 orientations thérapeutiques agréées par la Sécurité Sociale*.

* L'administration de la santé classe en douze orientations les traitements et les soins administrés par les stations agréées et conventionnées, en fonction notamment de la spécificité de leurs eaux. Ces orientations thérapeutiques forment le cadre légal actuel du thermalisme médical.

RHUMATOLOGIE (RH) :

Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, Châteauneuf-les-Bains, Chaudes-Aigues, Évaux-les-Bains, Le Mont-Dore, Nérès-les-Bains, Royat - Chamalières, Vichy et Châtel-Guyon

La cure thermale traite principalement l'arthrose (sous toutes ses formes), les rhumatismes inflammatoires (arthrites...) et les séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.

BON À SAVOIR :

La cure thermale est recommandée par la Haute Autorité de Santé dans la lombalgie chronique, la polyarthrite rhumatoïde, la spondylarthrite ankylosante et par la Ligue Européenne contre les Rhumatismes dans la spondylarthrite et la fibromyalgie



Piscine de Mobilisation

AFFECTIONS PSYCHOSOMATIQUES (PSY) –

NEUROLOGIE (NEU) : Nérès-les-Bains

Leader dans le traitement global des maladies d'origine nerveuse, Nérès-les-Bains est la seule station auvergnate à posséder les orientations « Affections Psychosomatiques » (stress, anxiété, syndromes dépressifs) et « Neurologie » (affections des nerfs et du système nerveux) et l'une des très rares stations françaises à proposer des cures de double orientation « PSY/NEU » et « NEU/PSY » grâce à son eau particulièrement riche en Lithium.

GYNÉCOLOGIE (GYN) : Bourbon-l'Archambault, Évaux-les-Bains

La cure thermale en Gynécologie permet de traiter des infections chroniques telles que les vaginites et les cervicites récurrentes ou encore l'hypofonctionnement ovarien.

DERMATOLOGIE (DER) : La Bourboule

Seule station thermale dermatologie du Massif central, La Bourboule traite principalement les allergies cutanées, l'eczéma, le psoriasis et le syndrome dermo-respiratoire (asthme + eczéma).

APPAREIL URINAIRE ET MALADIES MÉTABOLIQUES (AU) : Châtel-Guyon

Cette cure thermale est prescrite dans le cadre de troubles de l'appareil urinaire tels que cystites, infections urinaires récurrentes, etc.

APPAREIL DIGESTIF ET MALADIES MÉTABOLIQUES

(AD) : Châtel-Guyon, Vichy

Disposant d'eaux très riches en Magnésium, la station thermale de Châtel-Guyon est indiquée dans le traitement des troubles de l'intestin : colites, MICI (Maladies Inflammatoires Chroniques Intestinales) et troubles fonctionnels intestinaux (colopathie fonctionnelle, trouble du transit).

La station de Vichy propose quant à elle une cure de double orientation RH + AD spécialement indiquée pour les rhumatisants souffrant de troubles digestifs suite à de trop fréquentes prises d'anti-inflammatoires ainsi qu'une cure AD traitant l'obésité et les affections métaboliques associées telles que le diabète de type 2 (non insulino dépendant), avec la possibilité d'associer le complément « Maigrir à Vichy » (éducation nutritionnelle, remise en activité physique).



Thermes Callou - Vichy (03)



Couloir de Marche

VOIES RESPIRATOIRES (VR) : La Bourboule et Le Mont-Dore

Grâce à leurs eaux non soufrées, La Bourboule et Le Mont-Dore sont spécialisées dans le traitement de l'asthme et des allergies respiratoires.

PHLÉBOLOGIE (PHL) : Évaux-les-Bains

L'indication phlébologie comprend principalement le traitement des varices et des séquelles de phlébites. Possédant également l'indication Rhumatologie (RH), Évaux-les-Bains est l'une des très rares stations thermales françaises à proposer le traitement conjoint de l'arthrose et de l'insuffisance veineuse grâce à la double orientation rhumatologie/phlébologie.

AFFECTIONS DES MUQUEUSES BUCCO-LINGUALES (AMB) : La Bourboule

Orientation récente, apparue en 1986, la cure des affections des muqueuses bucco-linguales (parodontopathies...) a des effets décongestionnants et anti-inflammatoires. Prescrite par un médecin ou un dentiste, elle s'inscrit dans un cadre aussi bien thérapeutique que préventif.

TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

(TDE): La Bourboule

Prescrite dans le cadre de troubles tels que les troubles du sommeil et du comportement, la cure thermique « TDE » permet aux enfants de prendre du recul face à leurs problèmes et de les partager avec d'autres afin de mieux les dédramatiser.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

STATIONS	ORIENTATIONS THÉRAPEUTIQUES											
	RH	VR	DER	PSY	NEU	PHL	MCA	AD	AMB	GYN	AU	TDE
BOURBON-LANCY	■						■					
BOURBON-L'ARCHAMBAULT	■									■		
LA BOURBOULE		■	■						■			■
CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS	■											
CHÂTEL-GUYON	■							■			■	
CHAUDES-AIGUES	■											
ÉVAUX-LES-BAINS	■					■				■		
LE MONT-DORE	■	■										
NÉRIS-LES-BAINS	■			■	■							
ROYAT - CHAMALIÈRES	■						■					
VICHY	■							■				

VI. AFFECTIONS PARTICULIÈRES TRAITÉES DANS LES STATIONS DE L'Auvergne Thermale

Il est reconnu que certaines affections chroniques, comme les rhumatismes ou l'asthme, sont efficacement soulagées par le thermalisme. Pour autant, la médecine thermique apporte également une réponse à d'autres affections chroniques plus rares ou pour lesquelles l'action du thermalisme est moins connue.

FIBROMYALGIE (RH) :

Néris-les-Bains, Royat-Chamalières, Bourbon-l'Archambault, Châtel-Guyon, Vichy, Évaux-les-Bains, Bourbon-Lancy, le Mont-Dore, Chaudes-Aigues, Châteauneuf-les-Bains,

Mal connue, la fibromyalgie se caractérise par un ensemble de symptômes invalidants : douleurs diffuses (aggravées par l'effort, le froid, la fatigue, le stress et évoluant de façon chronique), troubles du sommeil, migraines, syndrome sec, troubles digestifs et urinaires, anxiété et tendance dépressive. A l'heure actuelle, il n'existe aucun traitement actif contre cette affection et la cure thermique fait partie des traitements qui donnent les meilleurs résultats.

Plus d'infos : <http://fibromyalgie.soin.info>

TROUBLE ANXIEUX GÉNÉRALISÉ (PSY) :

Néris-les-Bains

D'une durée d'au moins six mois, le Trouble Anxieux Généralisé (TAG) se caractérise par une inquiétude chronique exagérée dans le cadre des activités de la vie quotidienne ainsi que par des symptômes physiques tels que : nausée, tension musculaire, agitation, difficultés de concentration, troubles du sommeil, irritabilité, maux de tête... Difficile à diagnostiquer, ces troubles concernent 6% de Français, parmi lesquels une majorité de femmes. A l'heure actuelle, les thérapeutiques du TAG sont les psychotropes, les psychothérapies comportementales, et les cures thermales « PSY » qui constituent une approche psychocorporelle de ce trouble.

OSTÉOPOROSE (RH) : Vichy

Souvent liée à la ménopause, l'ostéoporose constitue l'une des indications de la cure « RH » de Vichy, dont les eaux sont riches en Fluor. Outre la présence de cet élément spécifique, la cure thermique permet de mettre en route les mesures visant à obtenir une consolidation du squelette et un renforcement du système musculaire. Elle effectue en cela une véritable éducation thérapeutique du curiste.

ARTÉRITE (MCA) :

Bourbon-Lancy, Royat - Chamalières

L'Artériopathie Oblitérante des Membres Inférieurs (AOMI) – ou Artérite – est une maladie des artères qui engendre des anomalies dans les parois des vaisseaux jusqu'à obstruction partielle ou totale. L'artérite atteint surtout les hommes, en particulier les fumeurs, mais aussi les diabétiques, les hypertendus, et les personnes souffrant d'hyperlipidémie. Son principal symptôme est une douleur musculaire, type crampe, au mollet lors de la marche. Elle disparaît à l'arrêt et réapparaît en reprenant la marche. Elle se reproduit toujours à la même distance : on appelle cela « la claudication intermittente ». La cure thermique vient en complément des prescriptions médicamenteuses et chirurgicales. Plus d'infos : <http://arterite.soin.info>

PHÉNOMÈNE DE RAYNAUD (MCA) :

Royat - Chamalières

Le Phénomène de Raynaud est l'expression d'un arrêt brutal mais très transitoire de la circulation artérielle au niveau des extrémités, en particulier des doigts. Grâce aux effets micro-circulatoires de son gaz thermal, la cure de Royat - Chamalières est un traitement efficace qui peut intervenir en prescription de première intention. Les résultats observés sont une diminution du nombre, de la durée et de l'intensité des crises, une meilleure adaptation au froid en hiver, une absence d'effets indésirables lors de l'application des traitements thermaux, une efficacité dans le temps. Lorsque le phénomène de Raynaud s'inscrit dans le cadre d'une sclérodermie, on constate également une meilleure élasticité de la peau et une action positive sur la cicatrisation des plaies.

VII. LEXIQUE DES SOINS THERMAUX

Les soins thermaux sont basés sur l'utilisation de la ressource thermique naturelle de la station, à savoir l'eau issue des sources thermales mais également la boue thermique, généralement constituée d'un mélange d'argile et d'eau thermique, ou encore la vapeur et le gaz thermal.

LES SOINS À BASE D'EAU MINÉRALE

La cure de boisson : Élément important des cures AD ou AU (facultative pour les autres orientations), la cure de boisson consiste en une ingestion d'eau minérale, une ou plusieurs fois par jour, selon la prescription du médecin.

LES BAINS

- **bain d'eau minérale** : ce bain simple vise à mettre les agents actifs de l'eau minérale au contact de l'épiderme afin d'assurer une pénétration cutanée de ces éléments dans l'organisme. Outre les échanges chimiques avec le corps, ce bain a une action vasodilatatrice et antalgique, du fait de sa température.

- **aérobain** : bain dans lequel on diffuse de l'air sous pression. L'effet vasodilatateur et antalgique du bain simple est renforcé par le massage/drainage effectué par les microbulles d'air sous pression.



Aérobain

- **bain avec douche en immersion** : bain dans lequel on diffuse des jets d'eau sous pression qui permettent d'effectuer un massage sur tout ou partie du corps. Ce soin est tonique, décontractant et anti-stress.

- **bain avec douche sous-marine** : pendant que le patient est dans le bain, un agent thermique effectue une douche chaude sur la région abdominale et/ou toute articulation douloureuse suivant l'indication de la cure thermique.

- **bain local** : bain des mains ou des pieds, préconisé en cas de rhumatismes, pour un effet sédatif et antalgique, ainsi que pour les affections respiratoires (pédiluves).



Bain local

LES DOUCHES

- **douche au jet** : douche donnée par un agent thermique sur tout ou une partie du corps (thorax pour cure en VR, abdomen pour cure en AD) ; elle peut être directe à forte pression ou « jet brisé » et permet la variation de la température et la pression de l'eau au cours d'une même séance.

- **douche de Vichy** : la douche de Vichy se pratique sur un sujet couché recevant simultanément une douche sous affusion et un massage général à quatre mains.

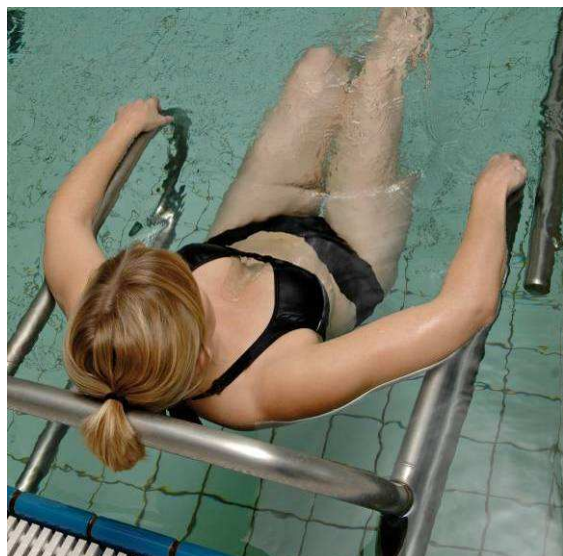
- **douche baveuse** : la douche baveuse s'administre avec une lance munie d'un embout plat, sans pression. Suivant l'orientation de la cure thermique, la localisation est variable : hépatique, lombaire...



Douche baveuse

LES SOINS COLLECTIFS

- **douche sous immersion à haute pression en piscine** : prescrit dans le cadre des contractures para-vertébrales (sciatiques, sciatalgies...), ce soin consiste en un massage intense effectué par un jet d'eau thermique sous-marin.



Douche sous immersion en piscine

- **piscine de mobilisation** : les séances de mobilisation en piscine, principalement prescrites dans le cadre de la cure thermique en rhumatologie (RH) sont dirigées par un masseur-kinésithérapeute.

- **couloir de marche** : il s'agit d'un dispositif de balnéation dynamique en eau thermique qui permet d'effectuer une rééducation active en associant la marche à contre-courant en eau thermique et un massage permanent.

→ Soin présent à Royat - Chamalières et Évaux-les-Bains

NOUVEAUTÉ 2012 : Ouverture d'un couloir de marche aux Thermes de Bourbon-Lancy.

NOUVEAUTÉ 2012

Ouverture d'une seconde piscine de mobilisation aux Thermes de Royat

Les Thermes de Royat ont ouvert une **seconde piscine de mobilisation alimentée en eau thermique (source Eugénie)**. Très fonctionnelle, cette piscine médicale hors sol d'une longueur de 5,66 m et d'une largeur de 3,66 m propose 10 postes de mobilisation. **Spécifiquement adaptée au soin de mobilisation pour les patients arthrosiques et fibromyalgiques**, avec une hauteur d'eau de 1,14 m, elle permet une amélioration significative des conditions de traitement et d'accueil des curistes.

LES SOINS SPÉCIFIQUES AU TRAITEMENT DE LA PEAU

Dans le traitement des dermatoses (eczéma, psoriasis...), on utilise des soins spécifiques tels que la pulvérisation externe, générale ou locale, ou encore **la douche filiforme**. Pratiquée quotidiennement par le médecin thermal, la douche filiforme est une douche à jets très fins qui permet de décaper les lésions ou de masser le derme en profondeur. **Cet acte thermal devenu aujourd'hui essentiel en dermatologie fut mis au point par le Dr Veyrières en 1903 à La Bourboule.**



Humage

LES SOINS SPÉCIFIQUES AU TRAITEMENT DES VOIES RESPIRATOIRES

En VR, le traitement thermal est basé sur **l'aérosolthérapie** dont le principe est la fragmentation de l'eau thermique en fines particules de dimensions variables. Cette technique assure la pénétration, la diffusion et la fixation des principes actifs de l'eau au niveau de la muqueuse respiratoire. On utilise également des **techniques de déterSION** (pipette, irrigation, pulvérisation nasale et pharyngée) et des **techniques utilisant les gaz thermaux** (douche nasale gazeuse...), qui favorisent le drainage des voies aériennes supérieures et inférieures

LES SOINS À BASE DE VAPEUR THERMALE

- vaporarium : bain de vapeur d'eau thermique



Vaporarium

- la douche de vapeur : notamment prescrite dans le traitement des bronchites, la douche de vapeur est constituée par un jet de vapeur projeté sur le thorax du patient afin de créer un phénomène de révulsion.

Pour le traitement d'arthroses douloureuses des doigts, la station thermale de Royat-Chamalières dispose d'une douche de vapeur très spécifique, constituée à la fois de jets de vapeur d'eau et de jets de gaz thermal.

- l'étuve cervico-lombaire de Nérès-les-Bains : appliquée dans le fauteuil dit « de Nérès », cette pulvérisation de vapeur sur les régions cervicales et/ou lombaires a un effet antalgique et décontractant.



Étuve locale du dos

- l'étuve locale du dos d'Évaux-les-Bains : allongé sur le dos, le curiste reçoit, pendant une dizaine de minutes, un jet de vapeur localisé au niveau de la colonne vertébrale (des cervicales aux lombaires), pour un effet antalgique et décontractant.

LES SOINS À BASE DE GAZ THERMAL

- injection sous-cutanée de gaz thermal : effectuée par le médecin thermal, elle a pour but une dilatation artérielle locale permettant une meilleure vascularisation musculaire (artérite) et articulaire (arthrose).

→ **Soin spécifique aux stations de Royat-Chamalières et du Mont-Dore**

- soins spécifique : le bain local de gaz sec de Royat appliqué aux membres supérieurs à l'aide de manchons remplis de gaz thermal, **ce traitement est réservé aux personnes souffrant du syndrome de Raynaud (dont la sclérodermie)**. Ce soin est généralement précédé d'un bain de bras d'eau thermique (source Eugénie).



Douche de gaz à Royat - Chamalières (63)

LES SOINS À BASE DE BOUE THERMALE

Illutions locales multiples (directement sur la peau) et cataplasmes de boue : ces soins entraînent un soulagement des douleurs et des raideurs musculaires. L'intérêt particulier de ces techniques provient du fait que la boue garde durablement la chaleur de l'eau au contact de la peau. Du fait de cette chaleur (environ 40°C), ces soins sont particulièrement antalgiques et myorelaxants et à ce titre fort appréciés des curistes.

NOUVEAUTÉ 2012

Au printemps, Évaux-les-Bains sera la seule station de l'Auvergne Thermale et l'une des rares stations thermales françaises, à être équipée d'un Lympho'Thermes, permettant de traiter le lymphœdème du bras.

VIII. HYGIÈNE ET QUALITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX DE L'Auvergne Thermale

Les établissements thermaux situés dans les stations de l'Auvergne Thermale sont réunis au sein du Groupement d'Intérêt Economique Auvergne Thermale Qualité.

Tous signataires de la même charte de qualité, les établissements thermaux de l'Auvergne Thermale ont créé en 1993 le Laboratoire Auvergne Thermale Qualité, qui effectue un autocontrôle bactériologique de leurs eaux minérales et autres produits thermaux tout au long de la saison afin d'assurer aux curistes les meilleures conditions d'hygiène.

DÉMARCHE QUALITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX DU GIE AUVERGNE THERMALE QUALITÉ

Mise en place de l'HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) dans les Thermes

Le GIE Auvergne Thermale Qualité accompagne les établissements thermaux dans le cadre de la démarche HACCP, préconisée par le décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

Cette démarche concerne :

- l'analyse des dangers et la maîtrise des points critiques,
- la mise en place du guide de bonnes pratiques thermales (nettoyage, hygiène, production d'eau...),
- la mise en place d'un système de surveillance de l'eau : analyses bactériologiques mensuelles...

La Charte de Qualité

Les établissements thermaux d'Auvergne Thermale sont signataires de la même charte de qualité, qui définit notamment les règles d'hygiène à respecter au niveau des installations techniques, des équipements de soins, du matériel de soin individuel, des sols et du linge.

La formation du personnel

En début de saison, le personnel de soins et des services techniques bénéficie de séances de formation à l'hygiène au cours desquelles il est procédé, d'une part, à une description pratique des procédures de nettoyage et de désinfection et, d'autre part, à des explications pour une utilisation rationnelle des produits d'hygiène (dose, temps de contact à respecter, précautions à prendre lors de la manipulation des produits d'hygiène...).

LE LABORATOIRE AUVERGNE THERMALE

Précurseur en matière de sécurité sanitaire, Thermauvergne a été en 1993 à l'origine de la création du GIE Auvergne Thermale Qualité, dont dépend le Laboratoire Auvergne Thermale Qualité.

Renforcement des contrôles officiels

Dirigé par Corine Chadès, Docteur en Pharmacie, ce laboratoire a pour rôle de renforcer les contrôles officiels déjà existants et de garantir ainsi la qualité des eaux minérales et des traitements dispensés aux curistes.

Autocontrôle bactériologique

Le Laboratoire Auvergne Thermale effectue un autocontrôle bactériologique des eaux minérales et autres produits thermaux (gaz, boues, algues), ainsi qu'une vérification des conditions d'hygiène et d'efficacité des procédures de nettoyage et de désinfection (prélèvement au niveau des sols, des équipements et de l'atmosphère).

Accréditation du laboratoire

Depuis 2008, le Laboratoire Auvergne Thermale est entré dans une démarche volontaire en vue d'obtenir l'accréditation COFRAC (COMité FRANçais d'ACcréditation) pour son activité d'autocontrôle bactériologique de l'eau. Cette accréditation impose le respect de la norme internationale ISO/CEI 17025 qui garantit que le laboratoire dispose des compétences techniques nécessaires pour la réalisation des analyses et qu'il a mis en place un système de management de la qualité.

Le Laboratoire Auvergne Thermale espère obtenir cette accréditation en 2012, en vue de renforcer sa légitimité auprès des instances sanitaires et de satisfaire au mieux les exigences de ses clients.

Renseignements : Laboratoire Auvergne Thermale
tél. : 04 73 34 72 80

ÉTABLISSEMENTS THERMAUX MEMBRES DU GIE AUVERGNE THERMALE QUALITÉ

Établissement thermal de Bourbon-Lancy

Place d'Aligre
71140 BOURBON-LANCY
tél. : 03 85 89 18 84
www.thermes-bourbon-lancy.com / contact@stbl.fr
Ouverture du 4 avril au 25 octobre 2012

Établissement thermal de Bourbon-l'Archambault

Place des Thermes
03160 BOURBON-L'ARCHAMBAULT
tél. : 04 70 67 07 88
bourbonlarchambault@chainethermale.fr
Ouverture du 15 mars au 10 novembre 2012

Grands Thermes de La Bourboule

B.P. 85
76 Bd Georges Clémenceau
63150 LA BOURBOULE
tél. : 04 73 81 21 00
www.grandsthermes-bourboule.com
bourboule.grandsthermes@wanadoo.fr
Ouverture du 6 février au 6 octobre 2012

Établissement thermal de Châteauneuf-les-Bains

63390 CHATEAUNEUF-LES-BAINS
tél. : 04 73 86 67 49
chateauneuf@valvital.fr
Ouverture du 21 mai au 6 octobre 2012

Thermes de Châtel-Guyon

BP 51
63140 CHATEL-GUYON
www.thermesdechatel.fr / contact@thermesdechatel.fr
tél. : 04 73 86 00 08
Bains Thermaux du Splendid et Thermes Henry
Ouverture du 2 avril au 27 octobre 2012

Caleden (Chaudes-Aigues)

27 av. du Président Pompidou
15110 CHAUDES-AIGUES
www.caleden.com / info@caleden.com
tél. : 04 71 23 51 06
Ouverture du 2 avril au 24 novembre 2012

Centre de cure thermale d'Évaux-les-Bains

23110 ÉVAUX-LES-BAINS
tél. : 05 55 65 50 01
www.evauzthermes.com
evaux.thermes.hotel@wanadoo.fr
Ouverture du 26 mars au 3 novembre 2012

Établissement thermal du Mont-Dore

1, Place du Panthéon
63240 LE MONT-DORE
tél. : 04 73 65 05 10
lemontdore@chainethermale.fr
Ouverture du 12 avril au 27 octobre 2012

Thermes de Nérès-les-Bains

6, Place des Thermes
03310 NERIS-LES-BAINS
tél. : 04 70 03 10 39
www.thermes-neris.com / info@thermes-neris.com
Ouverture du 2 avril au 3 novembre 2012

Thermes de Royat

Place Allard – BP 53
63130 ROYAT
tél. : 04 73 29 51 51
www.thermes-de-royat.com / rmemr@wanadoo.fr
Ouverture du 30 mars au 3 novembre 2012

Thermes de Vichy

BP 2138 – 03201 VICHY cedex
N° Vert (appel gratuit) : 0 800 30 00 63
www.destinationvichy.com / info@destinationvichy.com
Thermes des Dômes : Ouverture du 6 février au 29 décembre 2012
Thermes Callou : Ouverture du 9 avril au 1^{er} décembre 2012



Thermes de Royat

IX. THERMAUVERGNE : DEPUIS 25 ANS AU SERVICE DU THERMALISME RÉGIONAL

Née en 1985 du regroupement du Syndicat Intercommunal Thermal du Puy-de-Dôme et du Syndicat Intercommunal Thermal de l'Allier, l'association Thermauvergne réunit les stations thermales d'Auvergne, du Limousin et de Bourgogne du Sud.

Présidée par le Docteur Christian CORNE, maire-adjoint de Vichy, conseiller général de l'Allier, président de la Fédération Thermale et Climatique Française et 1^{er} vice-président de l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales, et dirigée depuis sa création par Jean-François BÉRAUD, Thermauvergne œuvre depuis 25 ans à la défense des intérêts des stations thermales régionales en lien avec les élus, les exploitants thermaux et les pouvoirs publics. Elle effectue par ailleurs la promotion collective du thermalisme auvergnat sous la marque « Auvergne Thermale ».

MISSIONS RÉGIONALES

Avec le soutien du Conseil Régional d'Auvergne et des Conseils Généraux de l'Allier, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Creuse, Thermauvergne conduit les missions suivantes :

L'assistance au développement des stations thermales en relation avec le CRDT Auvergne

Le schéma régional de développement du tourisme 2011/2015 accorde à Thermauvergne un rôle actif dans l'ingénierie, l'accompagnement et le développement des stations thermales en relation avec le Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne. Il s'agit pour Thermauvergne d'aider les stations à requalifier leur offre thermale (gestion de la ressource en eau, modernisation des équipements) et à favoriser leur diversification sur le marché touristique (bien-être) dans le cadre des contrats de station thermale de bien-être mis en place en 2011 par le CRDTA.

La promotion collective des stations thermales

Thermauvergne assure la promotion collective des stations membres par des campagnes de communication nationale, ciblées de manière spécifique sur le thermalisme, sous la marque « Auvergne Thermale, Terre de Santé » (relations presse, Internet, éditions, salon des Thermalies...).

Action Qualité Meublés

Depuis 1993, Thermauvergne effectue, par habilitation préfectorale, les visites de classement et de contrôle des meublés thermaux. Thermauvergne a obtenu la certification des nouvelles normes de classement des meublés en juin 2011 et gère également le label « Clévacances » dans les stations thermales du Puy-de-Dôme.

Observatoire de l'Activité

Depuis 15 ans, Thermauvergne, en partenariat avec l'INSEE Auvergne, procède à l'observation spécifique de la fréquentation des hébergements touristiques classés des stations thermales d'Auvergne.

Ces enquêtes permettent de mieux connaître l'évolution des clientèles et se révèlent être un bon outil d'aide à la décision dans la mise en place de nouveaux projets. Thermauvergne mutualise ces résultats statistiques avec le CRDTA.

Participation au financement de la recherche thermique

Thermauvergne est associée aux travaux menés au plan national par l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT) et le Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH) en participant financièrement aux travaux de recherche d'évaluation du Service Médical Rendu par le thermalisme réalisés sous l'égide de l'AFRETh (Association Française pour la Recherche Thermale www.afreth.org).

THERMAUVERGNE EN QUELQUES DATES

1985 : Naissance de l'association intercommunale Thermauvergne

Regroupement du Syndicat Intercommunal du Puy-de-Dôme (La Bourboule, Châteauneuf-les-Bains, Châtel-Guyon, Chaudes-Aigues, Le Mont-Dore, Royat-Chamalières, Saint-Nectaire) et de l'Allier (Bourbon-l'Archambault, Nérès-les-Bains, Vichy).

1993 : Aide à la création du Laboratoire « Auvergne Thermale Qualité »

Précurseur en matière de sécurité sanitaire, Thermauvergne a été en 1993 à l'origine de la création du GIE Auvergne Thermale Qualité, dont dépend le Laboratoire Auvergne Thermale Qualité. Ce laboratoire d'autosurveillance effectue un contrôle de la qualité de la ressource thermale quasi-quotidienne pendant la saison.

1996 : Évaux-les-Bains rejoint Thermauvergne

En 1996, la station thermale d'Évaux-les-Bains, unique station de Creuse et du Limousin, a rejoint le réseau Thermauvergne.

1998 : Partie prenante dans la création de « la Route des Villes d'Eaux du Massif Central » www.villesdeaux.com

Avec six autres stations thermales hors Auvergne (Bourbon-Lancy, Saint-Honoré-les-Bains, Montrond-les-Bains, Vals-les-Bains, Meyras/Neyrac-les-Bains, Saint-Laurent-les-Bains), Thermauvergne a été partie prenante dans la création de l'association de développement touristique « la Route des Villes d'Eaux du Massif Central ».

Depuis 2004 : Participation au financement de la recherche thermique

Voir paragraphe « Missions Régionales ».

Depuis 2005 :

Création de l'opération « 3 soins, 30 € »

Depuis 2005, Thermauvergne organise chaque année une opération de découverte du thermalisme régional, sous le slogan « 3 soins, 30€ ». Face au succès rencontré auprès du grand public, cette manifestation, à l'origine organisée sur une journée, est devenue en 2008 « la Semaine Découverte du Thermalisme régional – 3 soins, 30€ ». En 2009, cette manifestation a intégré l'opération de promotion touristique régionale « l'Auvergne au Printemps ».

2006: Création de la brochure « Séjours Santé de l'Auvergne Thermale »

En 2006, Thermauvergne a contribué au développement et à la promotion des « Séjours Santé », initiant en cela la nécessaire évolution des stations thermales vers des centres de prévention des affections chroniques et du vieillissement. En 2012 cette brochure spécifique dédiée aux minicures, non remboursées par la Sécurité Sociale, intègre le guide « Auvergne Thermale » qui recense les cures thermales de trois semaines.

Depuis 2008 : Programme d'étude des soins de suite post-cancer du sein en stations thermales

En 2008, Thermauvergne et le Cancérôpole Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA) se sont associés dans une étude pilote visant à déterminer la possibilité d'effectuer les soins de suite post-cancer du sein en station thermale. Suite aux bons résultats de la phase pilote, un essai clinique intitulé **PACTHe (Programme d'Accompagnement des femmes en fin de traitement du Cancer du sein en stations Thermales)** s'est déroulé de 2009 à 2011 dans les stations de Vichy, Le Mont-Dore et Châtel-Guyon, qui avaient accueilli l'étude pilote. Résultats en attente.

2010 : Thermauvergne lance la nouvelle version de son site web www.auvergne-thermale.com

Plus attractif, plus complet et surtout plus pratique pour les internautes souhaitant pré-réserver leur cure et/ou leur hébergement en ligne, le site www.auvergne-thermale.com a fait peau neuve en 2010.

2010 : Bourbon-Lancy rejoint Thermauvergne

En 2010, la station thermale de Bourbon-Lancy, unique station de Bourgogne du Sud, a rejoint le réseau Thermauvergne.

L'association intercommunale s'étend désormais sur trois régions (Auvergne, Bourgogne et Limousin) et cinq départements (Allier, Cantal, Creuse, Puy-de-Dôme, Saône et Loire).

Nouveautés 2012

Création de l'opération « le Printemps du Thermalisme »

L'objectif est de mettre en place sur les mois de mai et juin 2012, une opération de communication régionale afin de valoriser, notamment sur le site Internet de l'Auvergne Thermale, **une programmation des conférences médicales et des ateliers de prévention et d'éducation à la santé mis en place dans les stations thermales**, à destination des curistes et de la population locale.

X. LES CHIFFRES CLÉS DE L'Auvergne Thermale

FRÉQUENTATION DES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

Sources : Thermauvergne – (Établissements thermaux de l'Auvergne Thermale)

Auvergne Thermale Stations membres de l'Auvergne Thermale : Bourbon-Lancy (71) Bourbon-l'Archambault (03) La Bourboule (63) Châteauneuf-les-Bains (63) Châtel-Guyon (63) Chaudes-Aigues (15) Évaux-les-Bains (23) Le Mont-Dore (63) Nérès-les-Bains (03) Royat - Chamalières (63) Vichy (03)	Type de cure	Année 2010	
	Cures 18 jours	Curistes	46 118
	Assurés Sociaux	Journées	830 124
	Cures 18 jours	% journées / fréquentation France	9,5 %
	Assurés Sociaux	Rang parmi les régions thermales de France	5 ^{ème}
	Autres Cures : Cures libres et Séjours Santé	Clients	2 689
	Bien-être et Remise en Forme	Clients	43 570
	Thermoludisme	Entrées	206 700

FRÉQUENTATION DES Hébergements Classés*

Sources : INSEE – SPOT Auvergne – Ministère du Tourisme - Thermauvergne

Année 2010	Mode d'hébergement	Période	Nuitées	Part régionale
STATIONS THERMALES D'Auvergne	Hôtels	Année	777 910	23% de la fréquentation hôtelière de la région Auvergne sur l'année
		Mai - Septembre	490 400	25% de la fréquentation hôtelière de la région Auvergne sur la période
	Campings	Mai - Septembre	368 255	21% de la fréquentation de l'hôtellerie de plein air de la région Auvergne sur la période

Hôtels 0 à 4, camping 1* à 4*

NOMBRE D'EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ THERMALE EN AUVERGNE

Source : Cabinet Détente – 2003

Nombre d'emplois directs : 1 100

Estimation des emplois indirects et induits : 8 500

Auvergne Thermale - Dossier de Presse 2012

Contact : Marion Vansingle - tél. : 04 73 34 70 71 - m.vansingle@borvo.com

XI. THERMAUVERGNE EN BREF

FORME JURIDIQUE : Association Loi 1901

DATE DE CRÉATION : 1985

STATIONS MEMBRES : Bourbon-Lancy (71)
Bourbon-l'Archambault (03)
La Bourboule (63)
Châteauneuf-les-Bains (63)
Châtel-Guyon (63)
Chaudes-Aigues (15)
Évaux-les-Bains (23)
Le Mont-Dore (63)
Néris-les-Bains (03)
Royat - Chamalières (63)
Saint-Nectaire (63)
Vichy (03)

PRÉSIDENT : Docteur Christian CORNE
Adjoint au Maire de Vichy
Président de la Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF)
1^{er} Vice-Président de l'Association Nationale des Maires de Communes
Thermales (ANMCT)
Président de l'Association Européenne des Villes Thermales Historiques (EHTTA)

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Jean-François BÉRAUD

CONTACT : Marion Vansingle
Chargée des Relations Presse
THERMAUVERGNE
8 avenue Anatole France – 63130 ROYAT
tél. : 04 73 34 70 71 – fax : 04 73 35 74 02
e-Mail : m.vansingle@borvo.com
Site : www.auvergne-thermale.com